

CS Pilote de machines de bûcheronnage

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEFPA CDFAA CORRÈZE
Emmanuelle Gout
05.55.46.02.00
cfppa.meymac@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salaré(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Tests
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

Tout public de plus de 18 ans
Personnes en situation de handicap, nous contacter.
Prérequis : Bonnes aptitudes physiques.
Permis de conduire souhaité. Diplômes et expériences conformes aux exigences.
Dossier d'inscription complet. Satisfaire aux conditions de sélection (test et entretien avec le formateur)

Prérequis pédagogiques :

Cette formation est destinée avant tout à compléter un parcours de même niveau (4), déjà orienté vers les métiers de la forêt, de l'aménagement ou de l'agroéquipement : par exemple, un BAC Pro forêt. Si vous avez déjà travaillé au moins un an dans ce secteur et que vous n'avez pas les diplômes demandés, l'entrée en formation est également possible. Pour les personnes qui ne sont pas dans ces cas de figures, et qui souhaitent s'orienter vers le CS Pilote de Machine de Bucheronnage, certaines situations permettent de faire une demande de dérogation au service examen du ministère de l'Agriculture après un examen des connaissances dans le secteur. Cette dérogation est basée sur le référentiel du Bac Pro Forêt

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Piloter en sécurité une machine de bûcheronnage en s'adaptant aux contraintes environnementales, climatiques et de relief. Assurer une production optimale de la machine en fonction de la commande (opérations d'abattage et de façonnage). Réaliser l'entretien périodique de la machine (maintenance préventive). Analyser les pannes et les résoudre avec l'aide éventuelle du service après-vente (maintenance corrective)

Contenu et modalités d'organisation

Paramétrages informatiques et réglages des machines. Organisation de chantiers en sécurité
Choix de l'itinéraire d'abattage et sélection des arbres à abattre. Classement des billons. Mécanique quotidienne. Diagnostic des pannes et réparation.

Parcours de formation personnalisable ?
Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Certificat de spécialisation pilote de machines de bûcheronnage - Niveau 4 :
Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00346848	du 04/09/2023 au 30/08/2024	MEYMAC (19)	CFPPA MEYMAC NEUVIC		Non éligible	
00534611	du 08/09/2025 au 07/09/2026	Meymac (19)	CFPPA MEYMAC NEUVIC		Non éligible	